



**Communiqué de presse**  
Béthune, le 24 mars 2016

---



## **L'Audit Interne de Voies navigables de France obtient le label IFACI Certification**

**Voies navigables de France (VNF) a obtenu le label de certification IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne) pour son service d'audit interne. Acquis pour une durée de trois ans, cette certification vient récompenser le professionnalisme et l'exemplarité des équipes ainsi que la qualité des prestations proposées. Une marque de confiance évidente accordée à VNF qui est l'un des rares établissements publics administratifs à avoir obtenu cette certification.**

*« Cette reconnaissance professionnelle est une reconnaissance collective de l'investissement, de la persévérance et de la rigueur de nos équipes dédiées à l'audit interne. Nous sommes très fiers de cette certification qui conforte la légitimité de cette mission dans une organisation publique comme la nôtre et nous engage à poursuivre nos efforts »* se félicite Pascal Girardot, Directeur général délégué de VNF.

Rattachée à la Direction générale de VNF, l'Audit interne de VNF a été créé le 1<sup>er</sup> février 2008. Sa vocation : opérer dans tous les domaines d'activité de l'Etablissement aussi bien au siège que dans les directions territoriales..

Avec l'évaluation réalisée par l'IFACI Certification, le service d'audit interne de VNF souhaitait :

- attester que les auditeurs internes répondent à des stricts critères d'indépendance et de compétence et apportent de la valeur ajoutée,
- attester de la conformité aux Normes de l'Audit interne,
- se comparer aux meilleures pratiques,
- obtenir un gage de qualité dont on puisse se prévaloir auprès des dirigeants, des autres membres de l'organisation, et des parties prenantes,
- contribuer à valoriser l'audit interne dans l'organisation et renforcer son positionnement.

Par décision du 18 novembre 2015, le label de certification 'The IIA / IFACI' a été accordé par la commission de certification de l'IFACI au service d'Audit Interne de Voies Navigables de France, selon le Référentiel Professionnel 2015.

## A propos de l'IFACI

L'IFACI est l'institut de référence représentant la profession et participant à la diffusion des normes internationales d'Audit. IFACI Certification, sur la base des travaux réalisés et des échantillons étudiés, évalue la conduite des activités d'audit interne conformément au Référentiel Professionnel de l'Audit Interne (RPAI). Ce référentiel précise les règles que doit respecter un service d'audit interne pour pouvoir garantir que sa prestation s'effectue conformément aux normes internationales de la profession.

Il comprend 100 exigences détaillées parmi 25 exigences générales.

La certification IFACI garantit respect et mise en application des 25 exigences du Référentiel Professionnel 2015 de l'Audit interne classées selon trois niveaux :

- Les **moyens** dont dispose le pôle (indépendance, objectivité, charte, déontologie...)
- Les **prestations** qu'il met en application (plan d'audit fondé sur les risques, gouvernance de l'entreprise, méthodologie et travaux d'audit ....)
- Le **pilotage et le contrôle de l'Audit** (supervision, programme d'assurance et d'amélioration qualité ...)

---

## A PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr)

Les 4500 personnels de Voies navigables de France agissent au quotidien pour garantir le service public de la voie d'eau. Etablissement public administratif du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, VNF intervient principalement sur :

- **Les infrastructures/ouvrages** : il exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen (6700 kms de canaux, fleuves et rivières canalisées, plus de 3000 ouvrages d'art, 40 000 hectares de domaine public fluvial).
- **Le transport de marchandises**: il développe le transport fluvial de fret en promouvant et favorisant le report modal et les logistiques multimodales.
- **Le tourisme/patrimoine fluvial** : il préserve et valorise les équipements et lieux de vie de la voie d'eau pour accompagner le tourisme fluvial comme levier de développement économique local.
- **Le développement durable / eau** : il optimise la gestion de l'eau dans une démarche éco-responsable et de préservation de la biodiversité.

Facilitateur d'échanges entre les acteurs économiques et institutionnels du fluvial (chargeurs, transporteurs, collectivités, opérateurs de tourisme...) au profit du développement du secteur, VNF propose et développe une offre de service adaptée aux besoins des usagers de la voie d'eau.

---

### Contacts presse

**VNF**  
**Direction de la communication**  
Isabelle Rançon  
T. 03 21 63 24 89  
[isabelle.rancon@vnf.fr](mailto:isabelle.rancon@vnf.fr)

**Agence de presse**  
**Comfluence** :  
Blandine Guyon  
T. 01 40 07 98 27  
[blandine.guyon@comfluence.fr](mailto:blandine.guyon@comfluence.fr)